

GIHP AQUITAINE
Groupement pour l'Insertion
des Personnes Handicapées Physiques

Par Monsieur D. LAMBERT

Le Graphite
436, avenue de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél : 04 56 12 39 39 - Fax : 04 56 12 37 92

Service d'accueil temporaire et de soutien à domicile

Le **GIHP Aquitaine**, Association de Personnes Handicapées, a mis en place en 1986, **une équipe pluridisciplinaire** afin de favoriser la sortie des institutions de soins vers une vie autonome. Cette équipe pluridisciplinaire intervient dans deux directions : **accueil temporaire en appartements et soutien à domicile**.

La préparation à la sortie d'une institution et au retour dans l'environnement familial et social est primordiale. La durée d'hospitalisation peut atteindre plusieurs mois. La sortie de l'institution est **un temps de bilan** : la personne devenue handicapée mesure ce qui s'est passé, ce qui a changé autour d'elle.

Une équipe pluridisciplinaire telle que celle du Groupement pour l'Insertion des personnes **H**andicapées **P**hysiques d'Aquitaine propose un accompagnement afin d'aider chaque personne **à mieux se connaître et s'accepter pour reprendre confiance** en elle. Ceci est possible dans la mesure où l'équipe n'est pas une équipe médicale, et où elle intervient à la demande de chaque personne.

Il est proposé à chaque personne handicapée **un accompagnement** ayant une **durée limitée**, avec un contrat pédagogique qui rappelle les objectifs que la personne souhaite atteindre avec l'aide de l'équipe et la durée du travail en commun. Il permet à la personne de se situer comme **acteur de sa propre évolution** et de sa démarche d'autonomie

Pour réaliser cet accompagnement, l'équipe pluridisciplinaire peut intervenir afin de répondre aux besoins de la personne dans sa globalité (psychologue, ergothérapeutes, éducatrice, assistante sociale). Cet accompagnement peut prendre différentes formes

1/ accompagnement psychologique dans la construction du projet de sortie de centre et d'un nouveau **projet de vie réaliste** ;

2/ accompagnement au niveau de l'activité en ergothérapie :

- préparation concrète de la sortie (aménagement du domicile, accessibilité, recherche des adaptations et aides techniques) ;
- apprentissage de nouveaux gestes, attitudes, permettant de réaliser des activités dans la vie quotidienne ;

3/ accompagnement éducatif et social, permettant à la personne

- de faire face à de nouvelles difficultés (financières, administratives),
- de trouver un nouveau mode d'organisation dans sa vie pratique (gestion des courses, des auxiliaires de vie, etc.)
- et de rechercher des activités extérieures.

Deux modes d'intervention sont privilégiés au sein du GIHP Aquitaine :

1- LE SERVICE D'ACCUEIL TEMPORAIRE (S.A. T)

Il propose des **appartements de transition** entre un milieu protégé (centre de rééducation, foyer, famille) et le milieu de vie ordinaire, **pour une durée limitée**, entre trois et six mois, afin d'aider les personnes à trouver **un mode d'organisation susceptible d'être reproduit** si elles décident ensuite de vivre seules.

11- LE SERVICE DE SOUTIEN A DOMICILE (S.A.D.)

Il s'agit ici d'un travail au domicile, qui s'adresse à des personnes qui ne souhaitent pas passer par des appartements de transition, et qui veulent rentrer directement chez elle.

Ces services existent donc sur la région Aquitaine depuis plus de 10 ans.

Chaque année, plus de 120 personnes handicapées bénéficient d'un accompagnement approprié à leur demande, et chaque personne, dans son parcours propre, reste acteur et maître de ces choix.

L'exemple de Mademoiselle X illustre assez bien l'action menée par le GIHP Aquitaine :

"Suite à une chute de cheval, Mademoiselle X est atteinte d'une paraplégie et se déplace en fauteuil roulant manuel.

Lors de son séjour au centre de rééducation fonctionnelle, elle a pu devenir autonome sur le plan de la gestion physique de son handicap.

Mais elle a ressenti le besoin d'être accompagnée lors de sa sortie du centre de rééducation, afin de construire son projet de vie (elle vivait auparavant chez sa grand mère, ce qu'elle ne souhaitait pas renouveler).

L'intervention de l'équipe a été formalisée par un contrat pédagogique rappelant les objectifs que se donnait Mademoiselle X et l'accompagnement qu'elle attendait de l'équipe. Au bout d'un séjour de 4 mois, dans un appartement d'accueil temporaire, Mademoiselle X a pu prendre son propre logement (adapté avec les ergothérapeutes), tout en souhaitant bénéficier d'un accompagnement plus léger de la part de la psychologue et de l'éducatrice (notamment pour la maîtrise de sa situation administrative et l'acceptation de sa nouvelle situation).

Dans le même temps, Mademoiselle X s'est intégrée dans un club de sport, et, dans la dynamique de son projet de vie globale, a souhaité retrouver une activité professionnelle.

Le service de formation professionnelle du GIHP est alors intervenu pour l'aider dans son choix. Elle s'oriente maintenant vers une formation de documentaliste."